

Pour des Alpes autosuffisantes en énergie!

Revendications de la CIPRA – Territoires autosuffisants en énergie

Devenir indépendant des importations énergétiques, voilà une vision qui fascine de nombreux territoires. L'autosuffisance a le vent en poupe. De nombreux projets et tentatives ont déjà emprunté cette voie avec succès. Le principe central de ces projets consiste à couvrir les besoins énergétiques avec les énergies renouvelables locales, à économiser l'énergie et à privilégier l'efficacité énergétique. Quiconque opte résolument pour l'autosuffisance énergétique de sa région en modifie le visage et les structures en profondeur, au profit de l'économie, de la société et de l'environnement.

La plupart des territoires qui aspirent à une autonomie énergétique s'appuient sur le concept de durabilité dans ses trois dimensions. Toutefois, lorsqu'il s'agit de passer à la réalisation concrète, les aspects socio-économiques priment souvent sur les aspects écologiques. Cette problématique est particulièrement manifeste quand la construction d'unités de production d'énergie fait apparaître des conflits d'objectifs avec la protection de l'environnement. Mais un territoire ne peut être considéré comme durable que s'il tient également compte de la protection de la nature et du paysage.

La CIPRA demande :

(1) Les Alpes doivent vivre en autosuffisance énergétique !

Des exemples attestent déjà que cet objectif peut être atteint d'ici à l'horizon 2050. Tous les niveaux politiques doivent œuvrer en ce sens.

(2) Créer des emplois tenant compte des mesures climatiques !

La voie de l'autonomie énergétique est surtout empruntée là où des subventions sont disponibles. Aussi les subventions publiques doivent-elles favoriser les emplois qui ont un effet positif sur le climat. Les mesures incitatives pour les territoires vivant en autosuffisance énergétique sont un bon instrument à cet égard : elles créent des emplois et améliorent les filières économiques locales.

(3) La vision de l'autosuffisance énergétique est globale.

Il ne s'agit pas uniquement de miser sur les énergies renouvelables, mais d'encourager la gestion efficace, parcimonieuse et novatrice de l'énergie. L'aménagement du territoire et la mobilité sont les éléments clés de cette vision.

(4) Impliquer tout le monde !

La transformation des territoires nécessite une bonne « gouvernance climatique ». La population et les principaux groupes d'intérêt doivent être intégrés dans la prise de décision et la réalisation des mesures. Seuls des concepts durables acceptés par la base la plus large possible peuvent réussir.

(5) Ne pas ignorer les transports !

Ce secteur enregistre une très forte consommation d'énergie. Or, celle-ci peut être réduite grâce à des concepts d'aménagement du territoire. Promouvoir les transports publics et les formes de mobilité plus douces telles que le vélo ou la marche à pied permet de préparer la voie de l'autonomie énergétique.

(6) Pas contre la nature !

Les énergies renouvelables sont importantes et créatrices d'emplois. Toutefois, il ne s'agit pas d'abuser du concept d'autosuffisance énergétique pour bétonner les derniers plans d'eau naturels ou installer des éoliennes ou des panneaux solaires à grande échelle sur des espaces vierges.

(7) Étudier l'autosuffisance énergétique !

Il existe encore trop peu de données empiriques et d'études scientifiques sur le sujet. Le processus aboutissant à l'autosuffisance énergétique des territoires doit s'accompagner de projets de recherche nationale et internationale en vue d'améliorer constamment sa réalisation.

Schaan, novembre 2010